

Date de transmission de l'acte: 23/03/2026

Date de reception de l'AR: 23/03/2026

009-210900502-DE\_2026\_009-DE

A G E D I

DEPARTEMENT

DE L'ARIÈGE

DE\_2026\_009

République française

-----

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Abstentions: 0

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE BÉNAGUES*

Date de la convocation: 17/03/2026

*Le vingt mars deux mille vingt-six le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Josiane BERGÉ*

**Présents :** Josiane BERGÉ, Stéphane FABRY, Sandrine ESTÈBE, Thierry DA FURRIELA, Laurent MARSEILLE, Élisabeth COSTEDOAT, Mickaële REIS, Laure BRESSAND LÉON, Émilie PITARQUE, Aubry PINATON

**Représentés :** Christophe BAUZOU représenté par Mickaële REIS

**Excusés :**

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Aubry PINATON

**Objet : Désignation des délégués au sein du SDE09**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Considérant** qu'il y a lieu de procéder à la désignation de délégués qui siègeront au sein du Comité Syndical du SDE09

**Après en avoir délibéré,**

**DÉCIDE :**

De désigner :

- BERGÉ Josiane (titulaire)
- ESTÈBE Sandrine (suppléante)

Les délégués rendront compte au conseil municipal, en séance, des actions et décisions prises dans le cadre de leurs missions.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État et de sa publication.

Le Maire  
Josiane BERGÉ



Secrétaire de séance  
Aubry PINATON

